

Stibbe nomme trois Counsels et un Of Counsel

Stibbe

Le bureau bruxellois de **Stibbe** nommé **Delphine Gillet** (droit européen et de la concurrence), **Jan Proesmans** (droit social et des pensions) et **Sophie Bourgois** (droit des litiges) en tant que Counsels. **Elisabeth Baeyens** (droit des litiges) est, quant à elle, nommée Of Counsel. Les nouvelles nominations ont pris effet le 1er janvier 2020.

Le bureau bruxellois de **Stibbe** vient de nommer trois Counsels et un Of Counsel, tous spécialisés dans leurs domaines juridiques respectifs, notamment : **Delphine Gillet**, dans le droit européen et de la concurrence, **Jan Proesmans**, dans les pensions, **Sophie Bourgois**, dans l'arbitrage international et **Elisabeth Baeyens**, dans le droit pénal. Ces nouvelles nominations démontrent l'engagement de Stibbe à promouvoir les talents internes afin de répondre constamment aux exigences du marché.

Delphine Gillet (droit européen et de la concurrence) assiste ses clients en droit européen et belge de la concurrence, et se concentre principalement sur les fusions, ententes et abus de position dominante. Elle est aussi spécialisée dans les aides d'État, le droit européen général ainsi que les régulations européennes. Delphine représente également des clients devant l'Autorité belge de la Concurrence et les organes régulateurs, la Commission européenne, les tribunaux belges et les tribunaux européens établis au Luxembourg. Delphine est une avocate très compétente dont la nomination en qualité de Counsel et les connaissances spécialisées dans le domaine de la concurrence et du droit procédural européen permettent à Stibbe de répondre aux développements en constante évolution en droit de la concurrence et en régulation sectorielle en Europe et en Belgique.

Jan Proesmans (droit social et des pensions) apporte une expertise particulièrement pointue en matière de droit des pensions, tous secteurs confondus, à la fois publics et privés. Il gère également les aspects liés aux pensions et au droit social dans le cadre de transactions d'entreprise. En outre, Jan représente des clients dans le cadre de litiges complexes devant les cours et tribunaux du travail en Belgique. La nomination de Jan, en qualité de Counsel, renforce la pratique de droit des pensions au sein du bureau bruxellois de Stibbe.

Sophie Bourgois (droit des litiges), médiatrice accréditée depuis 2014, concentre ses activités sur le règlement des litiges internationaux et le droit international public et privé. Elle assiste les États étrangers et les organisations internationales dans le cadre de litiges transfrontaliers et de procédures d'arbitrage. Par ailleurs, Sophie possède des compétences spécifiques en droit des assurances dont principalement dans le cadre de dossiers impliquant des dégâts et pertes majeurs. La nomination de Sophie, en tant que Counsel, permet au cabinet Stibbe de continuer à

développer sa pratique d'arbitrage international.

Elisabeth Baeyens (droit des litiges) est une experte du droit pénal spécialisée dans la criminalité en col blanc et la plaidoirie d'affaires pénales complexes devant la Cour de cassation belge. En 2015, elle a réussi l'examen du barreau de la Cour de cassation. La nomination d'Elisabeth, en qualité d'Of Counsel, contribuera davantage encore à l'expansion de la pratique de **Stibbe** spécialisée dans la criminalité en col blanc. Ses compétences en matière de conseil dans les dossiers de pourvoi en cassation constituent un trait caractéristique de l'offre au sein de la pratique de droit des litiges et de droit criminel au sein du bureau bruxellois de **Stibbe**.

ge not found or type unknown

Delphine Gillet, Jan Proesmans, Sophie Bourgois et Elisabeth Baeyens

Wouter Ghijssels, Managing Partner du bureau bruxellois de **Stibbe**, déclare : *«Stibbe a toujours misé sur ses talents internes, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous sommes particulièrement fiers de promouvoir **Delphine Gillet, Jan Proesmans, Sophie Bourgois et Elisabeth Baeyens** et de leur donner l'occasion de développer leur carrière tout en continuant d'évoluer au sein du cabinet. Tous étant dotés de capacités techniques solides, ils joueront un rôle clé dans le développement de leurs pratiques respectives dans les années à venir. Avocats réputés dans leurs domaines respectifs, il ne fait aucun doute qu'ils apporteront à nos clients une valeur ajoutée. »*